

**Morneau, Josée**

---

**De :** Dubois, Véronique

**Envoyé :** 19 août 2015 10:06

**À :** 'Marc-André Lechasseur'

**Cc :** 'Sigouin-Plasse Hugo'; Prévost Conseil inc.

**Objet :** RE: Budget de participation révisé de l'UMQ pour les phases 3 et 4 du dossier R-3879-2014

Chère confrère,

Votre courriel sera déposé au dossier afin que la formation et l'équipe de la Régie puissent prendre connaissance des motifs de la révision à la hausse du budget de participation de l'UMQ dans le dossier mentionné en titre. La modification du procureur de votre étude assigné à ce dossier sera par ailleurs effectuée par le greffe. Pour ce qui est d'une reconsidération de l'opinion de la Régie sur le budget de l'UMQ apparaissant au paragraphe 35 de la décision (ou au paragraphe 34 que vous soulignez) et à moins qu'elle ne constate une erreur manifeste d'écriture, la Régie ne reconsidérera pas sa décision et se prononcera, en fin de parcours, sur les frais qui seront réclamés par l'UMQ et tous les autres intervenants en fonction des critères prévus à la Loi sur la Régie et au Guide de paiement des frais.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate

Secrétaire de la Régie de l'énergie

(514) 873-3303

[veronique.dubois@regie-energie.qc.ca](mailto:veronique.dubois@regie-energie.qc.ca)

Régie  
de l'énergie

Québec 

Devez-vous

vraiment imprimer ce courriel?



Le présent courrier électronique (courriel) et les documents qui y sont attachés peuvent contenir de l'information confidentielle; ils s'adressent exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et nulle autre personne ne doit en prendre connaissance ni les utiliser ou les divulguer. Si vous recevez le présent courriel par erreur, veuillez en aviser l'émetteur immédiatement par courrier électronique et le détruire avec les documents qui y sont attachés.